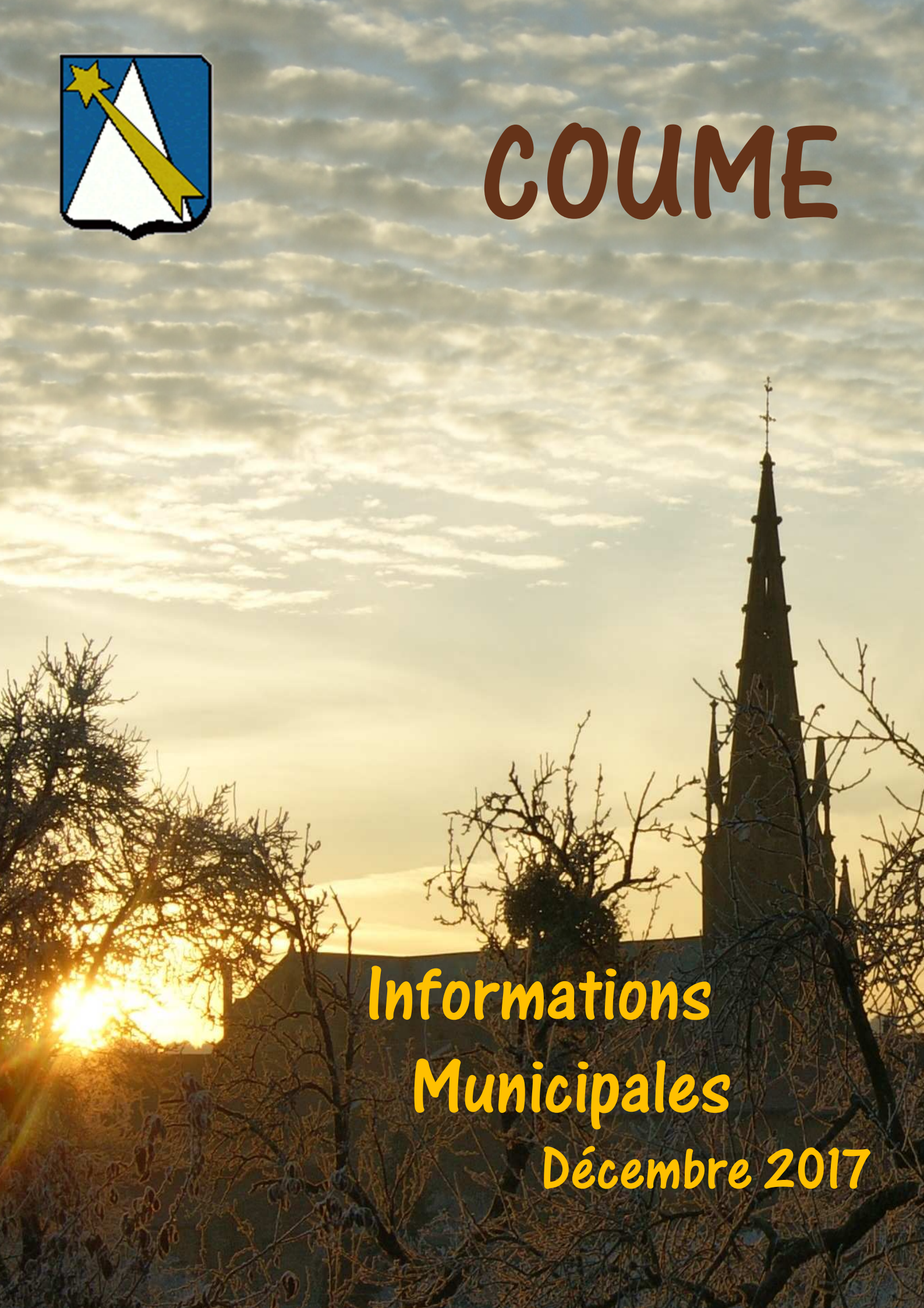

COUME

Informations Municipales

Décembre 2017

Sommaire

Le mot du Maire
Séances du conseil
Eoliennes et Péri
Etat civil
La vie communale
La vie associative
Les écoles
Histoire
Le coin du citoyen
Infos pratiques
Verrières

Le mot du maire

Bien que nous soyons entrés dans des années de disette financière avec le désengagement progressif des partenaires historiques, la commune a pu mener à bien un certain nombre de projets en 2017 comme il est relaté dans notre bulletin. La dernière opération en cours qui porte sur la rénovation et la mise aux normes des vestiaires du football club est bien avancée et elle offrira à la reprise de la saison sportive un cadre moderne à une association aujourd'hui forte d'une centaine de membres.

Deux autres dossiers qui ont une valeur économique positive pour la commune se sont concrétisés : l'implantation de trois éoliennes supplémentaires en secteur communal et l'acquisition des derniers terrains militaires présents sur notre territoire.

Le projet qui nous mobilisera en 2018 est la requalification de la rue de la colline qui devrait être réalisée de manière concomitante avec le déploiement de la fibre optique dans notre commune. Des réunions publiques seront organisées en temps voulu pour expliquer le déroulement de ces deux programmes.

Notre village se transforme peu à peu et c'est avec satisfaction que nous voyons de nouveaux habitants s'installer à COUME et des projets immobiliers se réaliser. La régénération de notre population donne tout son sens à l'action que nous menons pour l'amélioration du cadre de vie et la préservation de nos écoles.

L'école et le périscolaire mobilisent en permanence notre attention. La problématique des effectifs de notre école n'est pas résolue; tout au plus reportée et elle appelle sans doute une politique d'aménagement et d'accueil plus volontariste. Le personnel communal a fait la démonstration de notre aptitude pour assumer, de manière indépendante, le fonctionnement et la gestion de la structure périscolaire. C'est pour préserver cet équilibre que le conseil municipal s'est accordé le temps de la réflexion et de la consultation avant le probable retour à la semaine de quatre jours.

Mais la qualité de vie dans une commune ne se mesure pas seulement à la diversité et à la quantité des équipements mis à la disposition de ses habitants. Chacun doit y apporter sa contribution. Hélas, il n'est pas de semaine sans que nous soyons interpellés pour rappeler les codes du « bien vivre ensemble ». Chiens qui aboient ou qui s'oublient, stationnement gênant, nuisances sonores au-delà des heures autorisées, feux de jardins sont autant de sources de discordes faciles à éviter. La règle d'usage, la convivialité présentent sans aucun doute plus d'avantage que le rappel à la loi et la sanction.

C'est l'état d'esprit qui anime le conseil municipal et le personnel de la commune et qu'on retrouve concrètement au sein de nos associations et dans la contribution des bénévoles auxquels je souhaite renouveler mes remerciements pour leur concours au quotidien de notre communauté.

Jean-Michel BRUN
Maire de COUME

Vous êtes très amicalement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 06 janvier 2018 à 17h30.

Du coté du conseil

Séance du 21 janvier 2017

Les effectifs scolaires sont au cœur des préoccupations avec des rencontres programmées avec l'inspection de l'éducation nationale et les maires des communes voisines. Le tarif des repas à la cantine est fixé à 5,50€ pour les livraisons à domicile et à 5€ pour les stagiaires des écoles. Un nouveau contrat d'assurance multirisque est souscrit auprès de l'assureur Allianz pour un montant annuel de 3820€. La commune fait l'acquisition pour 3512€ d'équipements visant à améliorer l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

Séance du 16 février 2017

Les comptes de l'année 2016 sont approuvés : la section de fonctionnement avec 443.302€ de recettes et 359.340 € de dépenses présente un excédent de 83.962€. En section d'investissement, les recettes s'élèvent à 307.273€ et les dépenses à 227.286€. Le résultat global de clôture est de 163.949€. Le conseil décide de retenir l'offre de l'entreprise Toitures Magnani d'un montant de 17300€/ht pour la réfection de la toiture de l'école primaire ; une subvention parlementaire de 4000€ est accordée pour cette opération. Le programme des travaux à inscrire au budget de l'année 2017 est arrêté. Un devis de 1650€/ht de la société Holzinger pour la taille des tilleuls de la grotte est accepté.

Séance du 07 avril 2017

Le budget de l'année s'équilibre à 453.069€ en fonctionnement et à 380.499€ en investissement. Les taux d'imposition sont maintenus malgré une nouvelle vague de baisse des dotations de l'État. Les crédits sont répartis principalement entre l'acquisition de l'emprise militaire (30.000€), les travaux forestiers (31.000€), l'acquisition de matériel et mobilier (12.000€), la rénovation et mise aux normes des vestiaires (180.000€), les bâtiments communaux et la voirie (31.000€). Une provision pour la rue de la colline est constituée à hauteur de 59.000€. Les jobs d'été sont reconduits. Le conseil décide également d'allouer une subvention de 1000€ à l'école primaire pour un stage d'initiation à l'équitation. Une nouvelle parcelle d'épicéas en forêt communale est touchée par les parasites et doit être abattue.

Du coté du conseil

Séance du 12 mai 2017

Un accord a été trouvé avec France Domaine pour le prix de cession de l'emprise militaire de 31 hectares pour un montant de 22.000€. Profitant de la conjoncture, la commune décide de souscrire par anticipation un emprunt pour le financement de l'opération rue de la colline programmée en 2018. La proposition du Crédit mutuel portant sur un montant de 150.000€ au taux de 0,90 % est retenue. Le bureau DEKRA est désigné pour assurer la mission de contrôle sur le chantier « vestiaires » pour un montant de 3949€/ht. Le conseil fixe le régime des autorisations d'absence pouvant être accordées au personnel communal.

Séance du 30 juin 2017

Le changement du lave-vaisselle à la salle socio-culturelle est confié à la société Kuthe pour un montant de 8813€/ttc ; une subvention parlementaire de 2000€ a été obtenue pour ce projet. Le devis de 4016€/ ttc, de la société Anthoine est accepté pour la réfection de la conduite d'eau alimentant la fontaine de la mairie. La rentrée scolaire de septembre se présente sous les meilleurs auspices. A la suite de la rencontre organisée avec les parents d'élèves de Denting, trois familles ont inscrit leurs enfants dans les écoles de Coume. Deux nouvelles enseignantes sont nommées à Coume. Le maire renouvelle ses remerciements à Mme Dubourg qui prend sa retraite après 17 années d'exercice dans l'école du village. Le conseil décide, en raison de la parution tardive des décrets ouvrant de nouvelles dérogations, de maintenir la semaine de classe à 4,5 jours à la rentrée 2017 et d'organiser au cours de l'année scolaire une consultation pour la détermination des rythmes scolaires dans la perspective de la rentrée 2018.

Mme Cécile Puma

Mme Claudia Friedrich

Du coté du conseil

Séance du 29 septembre 2017

Encore les travaux à l'ordre du jour avec les résultats de la consultation pour la rénovation des vestiaires qui s'élève à 147.763€/ht. Une aide financière de 25000€ est accordée par le département pour ce projet. Le marché de maîtrise d'œuvre passé avec le bureau Carine Architecture est actualisé à 13298€/ht. La commune profite de l'indisponibilité des équipements sportifs pour confier à l'entreprise DHR la remise en état de la pelouse pour 4095€/ht. L'avant projet sommaire pour la requalification de la rue de la colline est examiné par le conseil ; l'estimation financière des travaux est de 366.000€/ht. Le maire est chargé de monter les dossiers de subvention pour ce projet. Le montage des trois nouvelles éoliennes en forêt communale est terminé et les travaux de raccordement sont engagés en direction du poste de Téterchen ; ce qui permet à la commune de percevoir un premier loyer dans le cadre du bail passé avec la société Quadran. Après une année de fonctionnement en régie, le coût de fonctionnement de l'accueil périscolaire est passé de 31097 € à 14440€ ; ce qui permet aujourd'hui de proposer de nouvelles activités.

Un atelier de découverte de la langue anglaise est ouvert tous les lundis à raison de 1€ de participation pour les familles. Les plantations d'épicéas en forêt communale continuent de se dégrader ; une campagne d'abattage supplémentaire doit être programmée pour une recette attendue de 5000€. La municipalité adresse ses remerciements à M. Jager Grégory pour la restauration bénévole de la statue de la Sainte Vierge de la grotte.

Séance du 24 novembre 2017

Après lecture du compte rendu de la séance précédente, le maire fait le point sur les travaux en cours, notamment le changement des fenêtres de la mairie. S'en suit une discussion animée autour du projet d'un opérateur de rajouter une antenne relais à proximité de celle déjà implantée par la société SFR. Les habitants du voisinage ont exprimé leur désaccord qui a été relayé par le maire auprès de l'opérateur dans l'attente d'une rencontre. Un groupe de travail est constitué en vue de l'actualisation de la carte communale. Le conseil confie au bureau d'études Thalgott de Metz la maîtrise d'œuvre de l'opération rue de la colline pour 30600€/ht. Le maire est chargé de solliciter les subventions pour les dépenses suivantes : changement de portes à l'école primaire et installation d'un tableau numérique à l 'école maternelle.

Parc éolien de Coume

Trois éoliennes supplémentaires, développant chacune 2,5MW, ont poussé au cours de l'été dans la forêt communale qui portent la puissance globale du parc de COUME à 17,5MW. Au 30 juin 2017, la puissance développée par l'éolien en France était de 12,3GW dont 3GW installés en région Grand Est qui se classe dans le peloton de tête des régions productrices. Pour autant, la production éolienne ne représentait au 1er trimestre 2017 que 4,5% de la consommation électrique française. La part de l'énergie éolienne progresse ; les projets de développement en cours d'instruction représentent à ce jour plus de 12GW.

Historique du projet Quadran : Déposé en 2007 par la société « 4 E », le projet de construire a essuyé le 27/07/09 un refus de la part du Préfet de la Moselle. Cette décision a été cassée par le Tribunal administratif de Strasbourg le 16/04/13. Le projet repris par la société Théolia donne lieu à la signature d'un bail de 30 ans avec la commune, propriétaire du sol. Les travaux de construction sont engagés à partir de février 2017 par le Groupe Quadran de Chalons en Champagne qui en est devenu propriétaire dans l'intervalle.

Caractéristiques du parc : Le parc est composé de 3 machines de type Nordex de 2,5MW chacune. Les mats s'élèvent à 100 m et sont surmontés d'un rotor de 99,8 mètres. Chaque éolienne pèse près de 135 tonnes. Ce nouveau parc a une capacité permettant de satisfaire la consommation de 15600 personnes.

Du coté du Périscolaire

Histoires sans paroles ...

Etat civil

A la date du 1er décembre 2017, le nombre des habitants de la commune s'élève à 659, soit 319 hommes et 340 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 120, et 92 personnes ont plus de 70 ans. La doyenne résidant à Coume : Mme Vieira Marie-Jeanne née le 20 décembre 1919 à Coume. Le doyen résidant à Coume : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Naissances

4 naissances enregistrées depuis le 30 Décembre 2016 :

Léo Mathis est né le 30 décembre 2016 à Peltre.
Zoé Tetart est née le 15 février 2017 à Saint Avold.
Timéo Singer est né le 04 mars 2017 à Saint Avold.
Naëlya Catel Bohn est née le 03 novembre 2017 à Peltre.

Mariages

3 mariages ont été célébrés cette année en mairie :

Vanessa Adornato et Cyrille Jacob le samedi 10 Juin 2017.
Nancy Charly et Jérémy Schmidt le samedi 17 Juin 2017.
Marjorie Thiel et Michaël Basson le samedi 22 Juillet 2017.

Décès

M. Lambert Pierre est décédé le 11 février 2017 à Boulay à l'âge de 87 ans.
M. Hestroffer René est décédé le 20 mars 2017 à Metz à l'âge de 87 ans.
M. Schutz Roland est décédé le 14 juin 2017 à Boulay à l'âge de 78 ans.
Mme. Siegien Marie est décédée le 23 octobre 2017 à Vantoux à l'âge de 74 ans.

Noces d'or, noces de diamants

M. et Mme Firmin Dorre se sont mariés le 23 août 1957.
M. et Mme Jean Larcher se sont mariés le 22 septembre

Anniversaire

M. Gresset Alphonse a fêté ses 90 ans le 2 février 2017.
Mme. Kremer Andrée a fêté ses 90 ans le 28 mai 2017.
M. Douilly Clément a fêté ses 95 ans le 22 novembre 2017.

Baptême républicain

Le baptême de Nathan Beaujean a été célébré le 01 juillet 2017.
Le baptême de Jules Muller a été célébré le 14 octobre 2017.

Se sont inscrits en mairie cette année

Famille Piscopo Anthony au 46, rue principale.
Famille Briquet Frédéric au 14, rue de Téterchen.
Famille Humbert Mathieu au 03, rue de Verrières.
Famille Arl Kévin au 4B, rue de la forêt.
Mme Beaujean Evelyne au 17, rue de Verrières.
Famille Stosse Estelle au 15, rue principale.
Famille Dzydz Kévin au 36, rue principale.
Famille Lepinay Guillaume au 35, rue de la forêt.
Famille Aubertin Jimmy au 21, rue principale.
Famille Caylan Ismaël au 26, rue de la forêt.

Sainte Barbe

Pas de corps de sapeurs-pompiers sans célébration de la Sainte Barbe. Le rituel est inscrit dans la tradition : revue du corps par le maire, défilé jusqu'au cimetière pour un temps de recueillement et bilan de l'année, suivi du banquet annuel. C'est aussi le jour où sont remises distinctions et médailles. La dernière édition a été marquée par la nomination du sapeur Raphael Hilt au grade de caporal chef tandis que Geoffrey Mercurio était promu 1ère classe.

Vœux du Maire

Récompense également à l'occasion des vœux du maire avec la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent pour 20 années de fonctions épinglée sur la poitrine de Jean-François Muller entré au conseil municipal en 1996 et qui exerce les fonctions d'adjoint au maire depuis 2008.

Elections législatives et présidentielles

les électeurs sont convoqués à quatre reprises en mai et juin. Photo souvenir au moment du passage à l'urne pour quelques jeunes électeurs qui n'en demandaient pas tant pour inaugurer leur nouvelle carte de citoyen.

Une rose un espoir

La campagne annuelle de collecte de fonds pour la lutte contre le cancer s'invite bruyamment à Coume début mai. Une cinquantaine de motards sillonne les rues et s'arrête pour la photo de groupe sur le parvis de l'église.

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE
101 comités
pour la vie

Toilettage de l'église

Les pompiers de Coume mettent à profit un exercice de manipulation de la grande échelle pour vider les gouttières de l'église qui ploient sous les déjections des oiseaux. La grande échelle doit être déployée au maximum, soit 16 mètres pour atteindre l'objectif.

Fleurissement

Innovation cette année , avec ce joli fleurissement réalisé à l'initiative de Muriel Berviller et nos remerciements à M Schertz pour la fourniture et la mise en place du rund-baller.

Bonne retraite Maitresse

Les œuvres des élèves de la maternelle envahissent l'aire de jeux de la rue de la forêt qui retentit des chants des enfants de la dernière classe de Véronique Dubourg. Dix sept années après son arrivée à Coume, la maîtresse se retire de la vie active et convie parents et enfants à un buffet champêtre dans son jardin à ... quelques pas de l'école.

Une dernière tournée en célibataire

Un cortège insolite parcourt les rues du village en ce début juin. Michaël doit trouver une réponse aux énigmes aux commandes de son triporteur tout en proposant des saucisses grillées aux curieux.

Succès scolaire

Félicitations à Elisa Schutz qui a obtenu son Baccalauréat en juin dernier avec une mention Très Bien. Tous nos encouragements pour la suite de ses études.

La fête du tracteur

Impossible de rater le rendez-vous, un tracteur en paille trône au milieu du village depuis plusieurs semaines.

On vient parfois de loin pour admirer les belles mécaniques et pour déguster les poulets à la broche qui font la réputation de la fête d'été à Coume.

Yoga et Gym

Le succès de l'activité ne tarit pas et pour satisfaire les amateurs de yoga de Coume et des environs, c'est le football club qui a pris la relève en qualité d'organisateur de l'activité. Pour la détente et le réveil musculaire, ça se passe tous les jeudis soir à la salle.

Les mercredis soir, Stéphanie et Pascal, animateurs formés, dynamiques et attentifs proposent des séances de gymnastique à une douzaine de courageux.

Anniversaires de Mariage

C'est l'année du diamant pour Thérèse et Firmin Dorre qui fêtent, en ce mois d'août, 60 années de mariage. Un mois plus tard, Félicie et Jean Larcher partagent l'or qui scelle leur union depuis cinquante ans. Nos félicitations.

Le repas des

Un peu plus de soixante dix convives participent à l'édition 2017 qui accueille la classe 55 pour la première fois. La doyenne fredonne les airs d'antan et les danseurs répondent à l'invitation de notre orchestre « Fa Si La Danser ». En cuisine, le restaurant « l'Ô à la bouche » de Guerting s'affaire pour le plus grand plaisir des convives.

Saint Hubert

Le son des cors de chasse remplit les voutes de l'église en ce 4 novembre. A l'extérieur, les chiens s'impatientent car c'est une longue journée de traque qui les attend juste après la bénédiction en fin d'office. Ils devront encore patienter car chasseurs et fidèles partagent café et gâteaux à la salle des fêtes.

La Kirb

La salle des fêtes est comble, comme chaque année, pour déguster les moules frites servies par les associations qui perpétuent la tradition de la soirée dansante pour la fête patronale.

Les Arboriculteurs

Malheureusement, pire encore que l'an dernier et l'année précédente, la récolte à été très maigre et cette année s'annonce la plus mauvaise de toutes. Hormis quelques distillations de pommes et de cidre, l'activité est quasi nulle. Seul développement notable, le brassage de la bière. Marc Joder spécialiste dans le domaine nous guide et le résultat est très satisfaisant. Les amateurs peuvent s'adresser à la distillerie pour plus de renseignements sur le sujet. Un cours de taille est envisagé prochainement. Par contre la vente d'arbres en collaboration avec Lacquenexy est suspendue du fait de l'abandon du tarif préférentiel à l'association. L'entretien du verger et des abords mobilise le comité, les premiers fruits, pommes, poires et raisins font la joie des amateurs. L'équipe se tient à la disposition des intéressés les samedis de permanence. Cette année, lors de l'assemblée générale, Flavien Boutters et Hervé Himbert ont été honorés de la pomme d'argent pour leur dévouement au sein de l'association.

Le conseil de fabrique

C'est une institution très discrète mais qui pilote toute l'activité de la paroisse. La logistique des offices, l'entretien de l'église et le renouvellement du matériel liturgique relèvent de sa compétence et sont discutés au sein de l'instance composée de 7 membres dont le prêtre et le maire. La principale recette du budget est aujourd'hui constituée du produit de la choucroute organisée chaque année dans la salle socio culturelle et dont l'édition 2018 est fixée au dimanche 25 mars .

Le football club

Saison exceptionnelle des footballeurs !

La saison qui vient de s'écouler fut remarquable à plus d'un titre et restera dans les mémoires des joueurs, dirigeants et supporters comme un cru historique qui aura valeur de référence dans les annales de Coume.
Exceptionnelle d'abord, puisque le président Guy Gresset, qui vient de fêter ses dix ans à la tête du club, voit son équipe fanion accéder à la première division du district mosellan, suivie dans la foulée par l'équipe réserve qui accède quant à elle, à la troisième division. Un superbe doublé qu'envieraient bien des clubs de la région. Pour l'anecdote, l'équipe fanion évoluait en troisième division il y a encore deux ans...

Historique ensuite avec un quart de finale en coupe de Moselle contre Boulange, équipe qui remportera le trophée cette saison. Et enfin, le bouquet final, avec ce troisième tour de coupe de France contre Forbach qui évolue quatre divisions au-dessus des Coumois. Le football est une institution à Coume et les hommes d'Ismaël Caylan viennent d'inscrire une des plus belles pages de son histoire. En plus de ses résultats, le club reste enraciné dans son village comme en témoigne son traditionnel tournoi de la Pentecôte de « Tout Le Village Joue au Foot », tournoi du fair-play et de la bonne humeur qui en est à sa 29ième édition ou la désormais incontournable fête du tracteur en Juillet . Le FC Coume est aussi un club d'avenir, tourné vers les jeunes ; 35 licenciés toutes catégories confondues profitent d'une formation de qualité assurée par les cadres du club. Le FCC est un club auquel on s'attache et ceux qui l'ont quitté lui restent fidèles. Et comme un bonheur ne vient jamais seul, les supporters et les joueurs voient les travaux de rénovation des vestiaires et du club house avancer à grands pas. Ils retrouveront des locaux tout neufs pour la reprise après la trêve de Noël. 2018 sera aussi l'anniversaire des 40 ans de la création du club. Ambiance assurée.

Les Associations

L'amicale des retraités

Forte de ses 62 membres, l'Amicale des Retraités cultive enthousiasme et bonne humeur, comme à ses débuts mais avec quelques années de plus ...
La saison passée n'a pas dérogé à la règle : les activités et sorties prévues au programme ont été respectées. La nouvelle saison 2017-2018 a démarré en décembre avec la marche du Téléthon et une sortie au marché de Noël de St Wendel (Allemagne). Suivront en janvier l'après-midi galette des rois, deux repas dansants en février et avril 2018, une semaine détente dans l'arrière-pays niçois en juin, le jambon à la broche du 14 juillet, la brocante en août prochain et une sortie en septembre dont la destination reste à définir. Enfin et surtout 24 rencontres « Café klatsch » deux jeudis après-midi par mois ; pas étonnant que les retraités n'ont jamais le temps ...

L'amicale des sapeurs pompiers

Durant l'année 2017 les sapeurs pompiers du village sont intervenus à vingt deux reprises pour des secours à personne. Continuellement en formation, les pompiers de Coume ont suivi, notamment un stage à la maison du feu à Sarreguemines où ils ont pu manœuvrer dans des locaux qui reproduisent un incendie. Ils ont durant une semaine initié les enfants du périscolaire aux gestes du secourisme.

Comme chaque année, l'amicale des sapeurs pompiers participe à la fête du tracteur, à la Kirb et au Téléthon.

Le club épargne

96 cases sont mises à disposition des 160 membres que compte l'association. Les activités organisées par les 10 membres du comité sont la marche, la Saint Nicolas, le Beaujolais nouveau et un banquet annuel .

Une année à l'école

Du 9 au 13 octobre, nous avons participé à la semaine du goût. Chaque jour, nous avons observé, senti, touché puis goûté des aliments d'une couleur différente après avoir réalisé des œuvres d'art. Des mamans et une mamie sont venues nous donner un coup de main. Nous avons donc dégusté des dinosaures en brocolis, haricots, salade et autres légumes verts, nous avons réalisé des fleurs en utilisant des ananas, du citron, des bananes, des pommes et même du maïs et des haricots...jaunes , nous avons utilisé des fruits et des légumes orange pour constituer un visage et avec les aliments rouges et violets nous avions le choix de réaliser une œuvre selon notre inspiration. Le dernier jour nous avons mangé des aliments de couleur marron et même si nous avons adoré le quinoa, le meilleur c'est quand même le chocolat !!!

Les feuilles d'automne se ramassent à la pelle

Mardi 17 octobre sous un soleil radieux, nous sommes partis observer un paysage d'automne: les feuilles tombent, de quelle couleur sont-elles ?...Nous avons essayé de trouver les bons mots pour décrire nos sensations: le tronc de l'arbre est lisse, rugueux, doux, piquant, rigide, souple... Nous avons aussi réussi à réaliser un bonhomme à partir de nos trésors d'automne.

Grâce au concours de la mairie à une participation financière des parents, les élèves de l'école élémentaire ont pu bénéficier de séances d'initiation au poney au Domaine de la Forge à Falck, séances assurées par Marie Schaefer. Tous les élèves ont fortement apprécié cette découverte.

Les enfants du CP au CM2 ont assisté à la représentation du spectacle « Lili Engel in Berlin », spectacle en allemand, à la salle des fêtes de Teterchen en compagnie de leurs camarades des écoles de Teterchen et Hargarten.

La sortie de fin d'année pour les élèves de l'école élémentaire s'est déroulée au Moulin d'Eschviller à Volmunster. Les élèves ont découvert les installations du moulin, ont travaillé sur les fruits du verger et ont cuisiné de la compote de pommes, chacun étant reparti avec son propre petit pot à déguster.

Un peu d'histoire

La dernière emprise militaire présente sur le territoire de Coume, cédée au prix de 22.000€, a réintégré le patrimoine communal.
L'acte de cession a été signé le 29 septembre 2017 par le colonel Jean-Michel Bonnaure, commandant la base de défense de Metz, Monsieur Denis Cappelaere, responsable de la division des Domaines à la Direction des Finances publiques de la Moselle et le maire de Coume.

Un peu d'histoire : C'est en 1931 que le Ministère de la guerre décide de la construction du petit ouvrage de Coume. Situé au sud du village, dans un secteur compris entre le chemin à gauche du chalet de chasse et la route de Niedervisse, le petit ouvrage de Coume complète un dispositif de défense déjà important avec l'ouvrage Nord. Cet ensemble se composait de deux casemates d'infanterie non reliées, l'une en lisière, l'autre à l'intérieur de la forêt, équipées de deux cloches et d'une tourelle de mitrailleuse; le commandement en était assuré par le lieutenant Soubrier à la tête de 97 hommes du 160 RIF. L'armement léger était constitué de mitrailleuses et d'un canon antichar de 47mm ; il devait permettre d'assurer une continuité de feu et retarder l'avancée d'une troupe ennemie vers l'annexe Sud qui défend Niedervisse et Bisten en Lorraine. L'ouvrage n'aura pas l'occasion de combattre; l'ordre de cessez-le-feu tombera le 24 juin 1940, deux jours après la signature de l'armistice. Le 2 juillet l'équipage reçoit de l'état major l'ordre de se rendre aux Allemands et de livrer les ouvrages intacts ; Le lieutenant Soubrier qui commande le fort se verra refuser par la hiérarchie l'autorisation de se retirer avant l'arrivée de l'ennemi. Le 4 juillet 1940, les soldats français quittent l'ouvrage et sont fait prisonniers en ayant pris, auparavant, le soin de saboter les freins des canons antichars pour les rendre inutilisables.

L'avenir du site : Au delà des ouvrages, aujourd'hui enterrés, qui feront définitivement partie du paysage, ce sont plus de 31 hectares dont 22 hectares de forêts qui deviennent la propriété de la commune. La forêt communale de Coume retrouve sa continuité territoriale et devient un ensemble homogène sous gestion de l'office national des forêts. Une plus grande cohérence cynégétique est également attendue avec l'intégration de ces parcelles dans le lot communal de chasse. Enfin, le secteur redevient accessible à tous mais sur ce plan, la commune appelle les promeneurs à la plus grande prudence en raison de la présence de queues de cochon et ardillons pouvant représenter un danger

Le coin du citoyen

Le compteur Linky

c'est le nouveau compteur électrique qui va progressivement remplacer tous les compteurs classiques. Linky est communicant, c'est-à-dire que certaines opérations qui nécessitaient le déplacement d'un technicien se font à distance dans les 24h. Votre consommation est également relevée automatiquement : finies les surprises sur votre facture ! C'est Enedis (anciennement ERDF), gestionnaire de réseau de distribution, qui se charge du remplacement des compteurs électriques. La pose du compteur Linky est totalement gratuite.

Signalements, démarchages

Rappel : il ne faut en aucun cas laisser rentrer quelqu'un chez soi, qui ne fait pas partie de ses connaissances. Toutes les administrations ou acteurs locaux tels que EDF, GRDF, les services des eaux etc préviennent de leur venue par l'envoi d'un courrier au domicile, puis présentent une pièce d'identité professionnelle. En cas de doute, il faut composer le 17 qui dépêchera une patrouille afin de contrôler ces personnes.

Le calendrier des ordures ménagères 2018

Mercredi 15 août	reporté au	Jeudi 16 août
Mercredi 26 décembre	reporté au	Jeudi 27 décembre

Générosité

La vente des brioches de l'amitié a permis de récolter 546 € au profit de l'association d'aide aux personnes handicapées. Merci à Muriel et Viviane qui se sont chargées de la tournée dans les rues du village.

Incivilité

Les dégradations de bien public sont peu nombreuses, mais tout aussi insupportables. Les aires de jeux en sont les premières victimes, au même titre que les tout-petits qui les utilisent.

Les rendez-vous 2018

le 24 février	Carnaval.
le 25 mars	Choucroute conseil de fabrique.
le 19 et 20 mai	Tout le village joue au foot
le 30 juin et 1er juillet	Fête du tracteur
le 19 août	Brocante – vide grenier
le 10 novembre	Fête patronale

Carte nationale d'identité - Passeport : Procédures, coûts et délais

Carte d'identité : Depuis le 28 mars 2017, seules les communes équipées d'un dispositif de traitement peuvent recevoir les demandes. Les demandeurs peuvent se rendre dans une des mairies de leur choix, Boulay, Bouzonville, Creutzwald, St Avold ou encore Metz.

Pour déposer une demande, ils doivent :

- solliciter un rendez-vous (la démarche peut se faire par appel téléphonique).
- constituer un dossier de demande (le formulaire et la liste des pièces justificatives peuvent être demandés à la mairie de Coume).
- se rendre à la mairie choisie, le jour du rendez-vous avec le dossier de demande. Si la carte d'identité concerne un enfant, celui-ci doit être accompagné d'un de deux parents.

Afin de faciliter les démarches et gagner du temps, le demandeur peut constituer un dossier de pré-demande en ligne en se connectant sur https://ants.gouv.fr. La délivrance de la carte d'identité est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Dans ce cas, il convient de fournir, lors de la demande, un timbre fiscal de 25 €. Les délais de délivrance d'une carte d'identité sont relativement longs (1 mois en moyenne).

Passeport : Les dossiers sont également traités dans les mairies dotées de l'équipement nécessaire (Boulay, Bouzonville, St Avold ...). Les démarches sont identiques à celles des demandes de carte d'identité. Un dossier de pré-demande peut également être constitué sur le site de l'ants.

Il est rappelé que les enfants voyageant en avion, seuls ou avec les parents, doivent avoir un passeport.

La délivrance d'un passeport est payante :

- 86 € pour une personne majeure.
- 42 € pour un enfant de 15 ans et plus et 17 € pour un enfant de moins de 15 ans.

Pour un passeport le délai est plus court (environ 15 jours).

Les délais peuvent s'allonger en période d'été, il convient d'anticiper les déplacements et ne pas attendre le dernier moment. **Aucune procédure d'urgence ne peut être mise en œuvre.**

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi soir : de 16h30 à 19h00
Samedi matin : de 9h00 à 11h30

Tél Fax : **03 87 35 92 67**
Adresse Internet : mairie.coume@wanadoo.fr
Site internet : mairie-coume.fr

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Tél : **03 87 79 52 90**
Adresse Internet :
contact@cchpb.net
Site internet : pays.boulageois.fr

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les questions se rapportant au cimetière

Responsable :
M Denis Kremer : Tél : **03 87 35 96 30**

Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres). Les utilisateurs doivent niveler après usage.

Responsable :
M Raymond Dechoux : Tél : **03 87 35 94 24**

Réservation des repas livrés à domicile

Tél : **03.87.75.68.60**

Ecoles

Maternelle :
Tél : **03 87 35 97 15**

Adresse Internet :
ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire :
Tél : **03 87 35 90 96**
Adresse Internet :
ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Les délégués des parents d'élèves

Maternelle :
Mme Briquet Charlène
Mme Hassani Kahina

Primaire :
M Lusoli Mickaël
M Popiela Michel
Mme Muller Ludivine
Mme Schertz Candy

Adresse internet du Périscolaire

periscolaire2014coume@gmail.com
Tél : **03.87.75.68.60**

Fibre optique

Calendrier prévisionnel de déploiement
Etudes techniques : Février 2018
Travaux : de juillet à décembre 2018
Commercialisation : Mars 2019
Renseignements sur le site :
http://www.moselle-numerique.fr/

Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Verrières